

Les attendus du jury des candidats pour une admission directe en 2^{ème} année ou 3^{ème} année des études de médecine et de maïeutique

1- Motivation et cohérence du parcours du candidat

Le jury attend du candidat :

- que son dossier démontre sa motivation,
- qu'il connaisse l'organisation des études de la filière postulée,
- qu'il mesure la charge de travail correspondant à celles-ci et que son parcours académique antérieur en témoigne.

Il est souhaitable que la candidature s'inscrive dans une cohérence de parcours professionnel et personnel, et que le dossier et la prestation orale témoignent d'une démarche réfléchie et mûrie. Il est attendu que le candidat démontre sa capacité à reprendre des études exigeantes nécessitant un investissement à temps plein et un bon niveau de capacité d'apprentissage.

2- Connaissances/expériences scientifiques et/ou médicales

Les connaissances scientifiques et médicales ne constituent pas un prérequis incontournable pour l'accès aux études de santé mais constituent un atout.

De la même façon, une expérience professionnelle et/ou un stage dans le domaine de la santé seront valorisés par le jury lors de l'évaluation du candidat.

3- Savoir-être

Il est attendu du candidat qu'il fasse preuve de maturité, qu'il soit capable de prendre du recul sur son parcours académique/professionnel et qu'il démontre des capacités à avoir un positionnement professionnel adapté.

Le jury attend aussi du candidat des qualités indispensables à l'exercice des professions de santé telles que la bienveillance ou l'empathie.

4- Compétence en communication écrite et orale

Le jury attend des candidats qu'ils témoignent de compétences en communication écrite (orthographe, niveau de langue adapté,...) et en communication orale (clarté d'expression, aisance...).